



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION

ARRETE A/2021/ **699** /MATD/CAB/DNAT/SGG
PORTANT CREATION DE DISTRICTS

LE MINISTRE

 VU- La Constitution ;

VU- La Loi L/2018/025/AN du 03 Juillet 2018, portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

VU- Le Décret D/2018/169/PRG/SGG/ du 16 Avril 2018, portant Attributions et Organisation du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation ;

VU- Le Décret D/2021/014/PRG/SGG du 15 Janvier 2021, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

VU- Le Décret D/2021/015/PRG/SGG du 18 Janvier 2021, portant structure du Gouvernement ;

VU- Les Décrets D/2021/017 – 018 - 024 - 028/PRG/SGG des 19, 21, 23, 27 Janvier 2021 et D/2021/082/PRG/SGG du 19 mars 2021, portant Compositions partielles du Gouvernement ;

VU- L'Arrêté A/2017/3236/MATD/CAB/DNAT du 21 juillet 2017, portant création de Districts et Quartiers dans les Préfectures ;

VU- Les nécessités de service public.

ARRETE

Article 1^{er} : Les Secteurs de Watalla, Bousoura et Gnoumaya situés dans le District de Lorombo, Sous-préfecture de Cisséla, Préfecture de Kouroussa, sont érigés en Districts.

Article 2 : Lesdites localités seront intégrées dans le découpage administratif territorial.
Ce sont :

1. **District** : Watalla

Secteur : Watalla-Centre

2. **District** : Gnomaya

Secteurs : Gnomaya-Centre et Sokörö

3. **District** : Boussoura

Secteurs : Boussoura-Centre et Föföörö

Article 3 : La structure et son fonctionnement, le personnel, la gestion administrative et financière de ces Districts sont régis par les lois et règlements en vigueur applicables aux Circonscriptions Administratives de la République de Guinée.

Article 4 : Le présent Arrêté qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

AMPLIATIONS :

SGG.....01
MATD.....01
REGION ADM.....01
PREFECT.....01
SOUS-PREFECT.....01
CR.....01
DISTRICTS.....03
ARCHIVES.....02/11

Conakry, le..... 19 AVR. 2021



Général de Division Bouréma CONDE